

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/48 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/39</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 83

Votants : 89 (Dont 6 pouvoirs)

POUR : 67 (75.28%)

CONTRE : 22 (24.72%)

ABSTENTION : 00 (0%)

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du treize mai deux mille treize, Le vingt-sept mai deux mille treize, à 21h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET, délibérant ainsi sans condition de quorum.

Date de la convocation : 17/05/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Michel ADIN ; Tony BESANCON ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Eladio CERRAJERO ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Pascal GENTY ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Pierre GUERY ; Philippe HENRY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; François MEENS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; Francis POTRON ; André POULAIN ; Thierry RENAUX ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Pierre THIERY ; Bruno VALET ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés : Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Mme Ghislaine JACQUET ; Monsieur Claude ANCELME donne pouvoir de vote à Mme Françoise CAPPELLE ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Monsieur Pierre DEFORGES donne pouvoir de vote à M. Jean-Pierre BOURE ; Monsieur Michel MICHAUX donne pouvoir de vote à M. Jean-Claude ETIENNE.

OBJET : AMENAGEMENTS DU PAD 2012/2015 - PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS

Vu la délibération n°2011/94 du Conseil de Communauté du 13 octobre 2011 validant le programme d'aménagement du PAD pour 2012 – 2015 et actant les plans de financements prévisionnels ;

Vu la délibération n°DC2013/38 du Conseil de Communauté du 27 mai 2013 validant l'avant-projet définitif de la scénographie proposé par le cabinet Harmatan ;

Considérant la nécessité de procéder à la mise à jour des plans de financement prévisionnels suite aux instructions effectuées par les différents financeurs et notamment par les services de l'Etat pilotant les fonds FEADER ;

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté APPROUVE les plans de financement prévisionnels du programme d'aménagements 2012/2015 du Parc Argonne Découverte tel que figurant ci-après :

Plan de financement prévisionnel Scénographie

		Exposition "La Nuit des Argonautes"	Hall et "Le Théâtre du vivant"	Salle de projection	TOTAL
	HT	705 720,00 €	119 625,00 €	262 700,00 €	1 088 045,00 €
	MO HT 16%	112 915,20 €	19 140,00 €	42 032,00 €	174 087,20 €
	Total HT	818 635,20 €	138 765,00 €	304 732,00 €	1 262 132,20 €
ETAT	assiette : HT	818 635,20 €	138 765,00 €	304 732,00 €	1 262 132,20 €
	aide	129 722,58 €	25 232,64€	48 284,44€	203 239,66 €
	taux	15,85%	18,18%	15,84%	23,05%
CR	assiette : HT	818 635,20 €	138 765,00 €	304 732,00 €	1 262 132,20 €
	aide	119 256,00 €	20 814,75€	23 142,00 €	163 212,75 €
	taux	14,57%	15,00%	7,59%	15,00%
CG	assiette : HT	818 635,20 €	138 765,00 €	304 732,00 €	1 262 132,20 €
	aide	90 805,80€	15 392,29 €	33 799,10 €	139 997,19 €
	taux	11,09%	11,09%	11,09%	14,06%
FEADER	assiette : HT + MO HT	818 635,20 €	138 765,00 €	304 732,00 €	1 262 132,20 €
	aide maxi 100 000 €	100 000,00 €	49 572,30€	100 000,00 €	249 572,30 €
	taux maxi 40%	12,22%	35,72%	32,82%	20,24%
Total aides	aide	439 784,38€	111 011,98 €	205 225,54€	756 021,90 €
	taux sur total HT	53,72%	79,90%	67,35%	59,90%

Plan de financement prévisionnel

		Village d'outils			Aire de spectacle			Présentation Oiseaux	
		Scénographie interactive	Animaux de la ferme		Aménagement, Sonorisation et éclairage			Volières de présentation	
Coût HT		30000,00€	31000,00 €		TRX	147995,09 €			
		TOTAL	61 000,00 €		oiseaux	40 000,00 €		TOTAL	141 039,89€
	taux	Dép Eligibles	Sub max	taux	Dép. éligibles	Sub. max	taux	Dép Eligibles	Sub max
Etat	11%	61000,00 €	9150,02€	15,14%	147 995,09	22 400€	19,85%	141 039,89	28 000,00 €
CRCA	15%	61000,00 €	8540,00€	12,16%	147 995,09	18 000€	14,89%	141 039,89	21 000,00 €
CG08	14%	61000,00 €	12200,00 €	10,59%	147 995,09	15 680 €	13,90%	141 039,89	19 600,00 €
FEADER	40%	61 000,00 €	18 909,96 €	40%	147 995,09	59 198,03 €	31,36%	141 039,89	44 231,90€
TOTAL subventions	80%		48 799,98 €	80%		118 396,06€	80%		112 831,90 €
Solde 2C2A	20%		12 200,00 €	20%		30 400,00 €	20%		28 207,99 €
Coût TTC			72 956,00 €			177 002,13 €			168 683,71€
FCTVA			11 295,05 €			27 403,47 €			26 127,42€
Résiduel 2C2A			12 861,02 €			31 202,60 €			29 724,39 €

.../....

Page 3/3 – Délibération n°DC2013/39 du 27/05/2013

-CHARGE le Président de déposer les dossiers de demandes de subventions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

